

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00092
Numéro SIREN : 893 782 961
Nom ou dénomination : THOUVENIN

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2022 sous le numéro de dépôt 1860



Désignation de l'entreprise		THOUVENIN			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		10 rue des Champs de Pierre 25400 ARBOUANS						
SIRET		8 9 3 7 8 2 9 6 1 0 0 0 1 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12			Durée de l'exercice précédent* _____			
				Exercice N clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 1				
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions		
				1		2		
						Net		
						3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles*		028	68 000	030	1 724	66 276	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	68 000	048	1 724	66 276	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
			Autres* (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	3 254	086		3 254	
	Charges constatées d'avance*		092		094			
Total II		096	3 254	098		3 254		
Total général (I + II)		110	71 254	112	1 724	69 530		
PASSIF				Exercice N NET				
				I				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			1 000		
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136				-5 780	
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142				-4 780	
	Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			72 989		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166					
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172		1 310		1 322	
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176				74 310		
Total général (I + II + III)		180				69 530		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	68 152
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	68 000
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifiés conformes à la liasse fiscale
 Isabelle Thouvenin

(Signature)

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise THOUVENIN

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>	Exercice N clos le							
						3	1	1	2	2	0	2	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214						
			services *		217		218					8 824	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222						
	Production immobilisée*						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230						
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232						8 824
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stocks (marchandises)*						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240						
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242					11 649	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244					714	
	Rémunérations du personnel*						250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252						
	Dotations aux amortissements*						254					1 724	
	Dotations aux provisions						256						
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262						
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260										
Total des charges d'exploitation (II)						264						14 087	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270						-5 263	
Produits financiers (III)				280		Charges financières (V)				294		518	
Produits exceptionnels (IV)						290							
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300							
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348									
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306							
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310						-5 780	
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312						314	5 780
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316								
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles*				322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330					5 780	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999								
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997								
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987							342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	BUD (44 sexdecies)	992											
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346							350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655							
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648									
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641									
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352				354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		0		372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : THOUVENIN						Néant <input type="checkbox"/> *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	9 450	424		426	9 450	
	Constructions	430		432	53 550	434		436	53 550	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	5 000	474		476	5 000	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	68 000	494		496	68 000	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522	1 347	524		526	1 347
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560		562	376	564		566	376
TOTAL			570		572	1 724	574		576	1 724
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR									
<small>(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *		Long terme			
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : THOUVENIN

Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

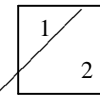
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : THOUVENIN		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :18/01/2021.....		et clos le :31/12/2021.....	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		160	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	<input type="text" value="901"/>		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<input type="text" value="902"/>
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	<input type="text" value="903"/>	<input type="text" value="3"/>	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<input type="text" value="904"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

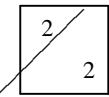
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

SIREN

8 9 3 7 8 2 9 6 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

THOUVENIN

ADRESSE (voie)

10 rue des Champs de Pierre

CODE POSTAL

25400

VILLE

ARBOUANS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique THOUVENIN Prénom(s) Jimmy

Nom marital THOUVENIN % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions

Naissance : Date 13/10/2000 N° Département 25 Commune MONTBELIARD Pays France

Adresse : N° 10 Voie Rue des Champs de Pierre

Code Postal 25400 Commune ARBOUANS Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

SIREN 8 9 3 7 8 2 9 6 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE THOUVENIN

ADRESSE (voie) 10 rue des Champs de Pierre

CODE POSTAL 25400 VILLE ARBOUANS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

ANNEXE A LA DECLARATION 2033-B

Amortissements suivis - Article 39 C du CGI	
Amort. non déduits reportables des exercices antérieurs (1)	
Imputation opérée à la clôture de l'exercice (2)	
Amortissements non déduits au titre de l'exercice (3)	
Amortissements restant à reporter (1) - (2) + (3)	

--

Amortissements perdus - Article 39 G du CGI	
Amortissements non déduits au titre de l'exercice	

THOUVENIN

SARL au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 10 Rue des Champs de Pierre 25400 ARBOUANS

RCS n°893782961 – RCS BELFORT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021

En matière ordinaire :

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

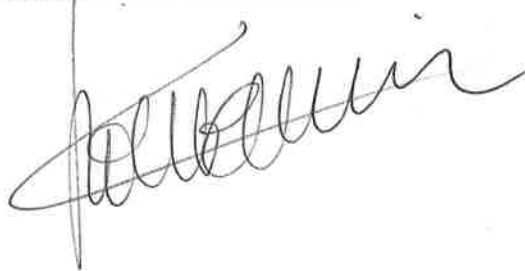
L'assemblée générale décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 5 780,10 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 30/04/2022.

Signature de la Gérance :

Madame Isabelle THOUVENIN



JT TE TO